

## 4.2.6 CROIX-MARE

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être arrêté à la délibération n° ..... du .....	Vu pour être arrêté à la délibération n° ..... du .....	Vu pour être arrêté à la délibération n° ..... du .....

### Prescriptions

#### Ponctuelles

- Arbre remarquable
- Mare
- Patrimoine remarquable
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

#### Linéaires

- Alignement d'arbres
- Commerce
- Alignement de construction
- Retrait de construction

#### Marges de recul liées au classement des voies en application de l'article L.571-10 du code de l'environnement

- 20 mètres
- 25 mètres
- 30 mètres
- 75 mètres
- 100 mètres

#### Surfaciques

- ▨ Bosquet
- ▨ Verger
- ▨ Jardins Familiaux
- ▨ Espace vert paysager
- ▨ Emplacements réservés
- ▨ Protection de corridors de biodiversité
- ▨ Cône de vue à préserver
- ▨ OAP
- ▨ Périmètre de 500 mètres autour de la gare d'Yvetot

#### Zonage

- ▨ AU
- ▨ UA
- ▨ UA1
- ▨ UAa
- ▨ UM
- ▨ UP1
- ▨ UP2
- ▨ UH
- ▨ UH1
- ▨ UI
- ▨ UE
- ▨ A
- ▨ A Stcal
- ▨ Ap
- ▨ Nb
- ▨ N Stcal

#### Bâtiment remarquable et pouvant faire l'objet d'un changement de destination :

Commune	Bâtiment remarquable	Changement de destination
CROIX-MARE	7	34

#### Liste des emplacements réservés :

N°	Désignation	Localisation	Superficie
1	Station cinématographique	Commune	2208 m²
2	Parc de stationnement	Commune	646 m²
3	Aménagement voirie et parking	Commune	3816 m²

